



Demande d'information divorce

Par **amiral22**, le **16/05/2017** à **22:48**

Bonjour,

J'ai entamé une procédure de divorce en Décembre 2016 dans la Haute Savoie.

L'audience de conciliation était le 11 Mai 2017. L'ordonnance sera prononcée le 08 Juin 2017.

En parallèle j'ai reçu une convocation de tribunal d'Amiens car j'ai changé d'adresse et dans laquelle Madame demande une contribution aux charges de mariage la convocation est pour le 29 Mai 2017.

Est cela normal? Que dois je faire. Sachant que ma procédure de divorce est déjà en cours par le juge de la haute Savoie.

Merci d'avance de votre retour.